



ÉDITO

En ce mois de rentrée, c'est l'occasion de mettre à l'honneur nos écoles, et le personnel qui y travaille au quotidien, pour mener nos enfants vers les apprentissages et l'épanouissement.

Qu'il s'agisse des accueillants extrascolaires, du personnel d'entretien, des ouvriers de maintenance, des maîtres spéciaux, des enseignants, des directeurs, du personnel ALE, tous œuvrent pour assurer aux enfants une scolarité sereine.

La Commune investit chaque année énormément pour les écoles, par l'achat de matériel scolaire, l'utilisation du car communal pour le Hall Omnisports et la piscine, le maintien d'études gratuites, l'offre d'un accueil de qualité avant et après l'école, les activités musicales et théâtrales avec la complicité du Centre culturel. Au niveau pédagogique, la Commune prend en charge l'engagement d'instituteurs pour pouvoir dédoubler les trop grosses classes, et a initié le projet néerlandais, afin d'enseigner notre deuxième langue nationale dès la troisième maternelle.

N'oublions pas bien sûr les nombreux travaux qui sont réalisés dans nos infrastructures, malheureusement vétustes, mais que nous tentons d'entretenir et d'aménager au mieux. Nous avons pu compter cet été encore sur les jeunes d'Eté solidaire, pour la poursuite du projet « marelles » dans les cours. Une petite touche de couleurs pour souligner le dynamisme de nos écoles!

Et, en cette rentrée, nous avons également appris que trois de nos écoles ont été sélectionnées pour le projet « École numérique, par la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, et se verront dotées de matériel informatique et numérique, ce qui permettra le développement de nouvelles pédagogies centrées sur les outils d'aujourd'hui. Une belle reconnaissance qui démontre la modernité de nos équipes éducatives, toujours en quête de progrès et d'ouverture.

Patricia Venturelli

Bourgmestre faisant fonction



ÉTÉ SOLIDAIRE

LES JEUNES À VOTRE SERVICE!

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE

COMMENT VOTER?

REBECO EN FLEURS

LES RÉSULTATS

Senne et Carrières

LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU **CONSEIL COMMUNAL DU 23 MAI**

- Le Président Grégory Hemerijckx présente, au nom du Conseil, ses **condoléances** à la Bourgmestre faisant fonction Patricia Venturelli suite au décès de son papa.
- **L'Echevin des Travaux** Axel Demol signale que la **rue du Pont** est réouverte au trafic, ainsi que l'autoroute.
- Par 19 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des organismes suivants : IMIO, Ethias, SWDE, TEC, SRWT, IPFBW, ISBW et ASBL SportissimO (à l'unanimité).
- Le Conseil **prend connaissance** de l'élection d'un nouveau membre du Conseil de Fabrique de la **Fabrique d'Eglise** St Géry de Rebecq et de la composition du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers de la Fabrique d'Eglise St Martin de Quenast.
- Par 16 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2017 de la **Fabrique d'Eglise** Saint Fiacre de Wisbecg.
- A l'unanimité, le Conseil décide de conclure avec le **Centre Psycho-Médico Social** de la Province du Brabant wallon une convention de guidance PMS pour les enfants des écoles communales, pour une période de 6 ans, débutant le 1er septembre 2017.

- A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de collaboration pour l'organisation d'un service de garde médicale entre le Cercle de Médecins Généralistes de Braine-le-Château, Tubize et Rebecq (CMBTR) et les Communes de Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et Ittre (parkings réservés aux médecins durant leur garde, panneaux de signalisation indiquant l'endroit du poste de garde PGN6, mise à jour des informations utiles quant aux prestataires de soins de la région…).
- Par 13 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le **compte** communal 2017.
- Par 19 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve la délibération du Conseil de l'action sociale du 24 avril 2018 relative à la modification du **cadre**.
- A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer au marché portant sur l'accord cadre de fourniture de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française, tout en conservant un marché public local.
- A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à la convention de coopération avec la Province du Brabant wallon, dans le cadre d'un marché d'impression des **bulletins de vote** pour les élections 2018.

- Par 18 OUI et 2 NON, le Conseil approuve le marché suivant :
 - Achat de 36 urnes recyclables et pliables pour élections 2018 (4.392€ HTVA).
- A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :
 - Elections 2018, fournitures d'imprimerie (6.500 €) :
 - Achat d'un ordinateur pour le service Aménagement du Territoire (1.000 € HTVA);
 - Ecoles communales, fourniture et pose de garnissages de fenêtres (30.000 € TVAC);
 - Renouvellement des infrastructures du club de football, désignation d'un auteur de projet (72.725 € HTVA);
 - Réfection du Chemin du Croly (306.134,98 € HTVA).
- A l'unanimité, le Conseil arrête le profil de fonction de Directeur des écoles communales de Quenast, décide de lancer un appel à candidatures et fixe la constitution du jury.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 JUIN

- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire de **Monsieur Roger Vallois**, ancien membre du Conseil et ancien échevin de la Commune de Quenast, décédé récemment.
- Le Président Grégory Hemerijckx annonce les dates des prochaines séances du Conseil communal.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse signale que le **passage à niveau de Bierghes** pourrait ré-ouvrir dès ce vendredi 22 juin.
- Le Président Grégory Hemerijckx et la Bourgmestre faisant fonction Patricia Venturelli rappellent la tenue du **Concerto à 5€ et la braderie** ce week-end des 23 et 24 juin.
- Le Conseil prend connaissance de l'élection de André Hautenauve et Francis Borgniet en qualité, respectivement, de Président et de Secrétaire du Conseil de Fabrique, de André Hautenauve en qualité de membre du Conseil de Fabrique (petite moitié), de André Hautenauve, Marcel Machiels et Francis Borgniet en

- qualité, respectivement, de Président, de Trésorier et de Secrétaire du bureau des marguilliers de la **Fabrique d'Eglise Saint-Fiacre de Wisbecq**.
- Par 16 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de : IGRETEC, InBW, ORES Assets, Habitations Sociales du Roman Pais.
- Le Conseil prend connaissance de l'arrêté de police du 25 mai 2018 du Gouverneur de la Province du Brabant wallon concernant l'affichage et les mesures générales en vue d'assurer le déroulement paisible de la campagne électorale.
- A l'unanimité, le Conseil adopte le Règlement de Police harmonisé relatif à la **protection contre l'incendie et l'explosion**.
- A l'unanimité, le Conseil décide de donner à la voirie qui va être créée pour le lotissement perpendiculaire à la rue Parmentier le nom de « Boucle Jeanne Rowart », afin de rendre hommage à une héroïne de la seconde guerre mondiale qui a sauvé des Juifs et possède son nom sur le mur des Justes belges

- parmi les Nations à Jérusalem.
- A l'unanimité, le Conseil approuve la fiche projet «réaménagement des parterres sur la Grand-Place de Rebecq» à introduire auprès de la Province du Brabant wallon dans le cadre de l'appel à projet 2018 concernant les investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et de villages.
- Par 11 OUI et 6 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les comptes 2017 du **CPAS**.
- A l'unanimité, le Conseil désaffecte les soldes d'emprunt et les réaffecte au fonds de réserve du budget extraordinaire.
- Par 12 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la modification budgétaire communale n°1/2018.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :
 - Marché de services financement des investissements susmentionnés pour un montant de 180.667,16 €
 - Achat d'un tableau triptyque pour classe

- primaire (619,83 € HTVA)
- Achat de 20 chaises pour classe maternelle (826,44 € HTVA)
- Achat de jeux fixes pour cours d'école (3.884,29 € HTVA)
- Achat de jeux mobiles pour cours d'école (300 € TVAC)
- Achat de deux tables de pique-nique pour cour d'école (2.066,11 € HTVA)
- Ecole de Germinal, garnissage des pignons et rives des toits (14.000 € HTVA)
- Mission géomètre, contrôles d'implantation (8.264,46 € HTVA)
- Fourniture et pose de structures pour bâches (2.100 € HTVA)
- A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la catégorisation et sur le profil d'investisseur établi par Belfius Banque.
- A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à la centrale de marché organisée par la Province du Brabant wallon pour la réalisation de travaux de curage, d'entretien et de petites réparations des cours d'eau de troisième catégorie.
- A l'unanimité, le Conseil décide de renouveler l'adhésion à l'organisation d'un achat groupé par l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon dans le cadre des assurances.
- A l'unanimité, le Conseil décide de recourir aux services de **IMIO** (Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle) scrl, en application de l'exception In-House, dans le cadre de la convention particulière relative à l'annexe **logiciel** libre « gestion électronique des documents » - iA.Docs.
- A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/09/2018 au 30/09/2018, 30 périodes/ semaine du salaire d'un(e) maître de néerlandais temporaire.
- A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/09/2018 au 30/09/2018,18 périodes/semaine du

- salaire d'un(e) **instituteur(trice) primaire** temporaire.
- A l'unanimité, le Conseil adopte le Règlement d'ordre intérieur de la **Bibliothèque communale** de Rebecq.
- A l'unanimité, le Conseil adopte la mise à jour du **Règlement de travail** du personnel communal.
- Par 17 OUI et 1 NON, le Conseil décide de reprendre, par bail emphytéotique d'un canon symbolique d'1,00€/an, la parcelle sise Rue de la Cure 2 et cadastrée 1ère division section B, n°192B/Pie, appartenant à la Fabrique d'Eglise de la Paroisse St Géry de Rebecq et ce à titre d'utilité publique en vue d'y aménager un **parking**.
- A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la location d'une bande de terrain située sur la parcelle sise rue de la Gendarmerie 16 appartenant à la Commune de Rebecq et fixe le loyer à un montant annuel de 52 €.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le projet d'acte de cession à la Commune par Madame Gaby Paridaens, de la parcelle sise au lieu dit «champ du Moulin, dans le cadre de la création d'un **ZIT**.
- A l'unanimité, le Conseil autorise le Collège communal à ester en justice à l'encontre de la s.a. Euroburotic et de la s.a. Atlance pour obtenir la condamnation de ces sociétés à enlever le matériel litigieux et à indemniser la Commune pour les frais de procédure et les frais de garde encourus.
- Point inscrit à la demande de membres du Conseil - Mrs Legasse et Marchetti -Motion sur la problématique du stationnement des navetteurs sur la ligne 94 A l'unanimité, le Conseil décide de demander au Gouvernement fédéral et tout particulièrement au Ministre de la Mobilité, François Bellot de revoir sa position quant à la possibilité de rouvrir un arrêt sur la ligne concernée, à Saintes (projet envisagé) ou à Bierghes et de trouver de réelles solutions,

- en concertation avec les Communes des bassins de vies concernés, à la problématique du parking dans les Villes et Communes concernées, notamment la Ville d'Enghien, et invite le Gouvernement fédéral à organiser, en collaboration avec la Ville d'Enghien, ladite concertation.
- A l'unanimité, le Conseil adopte le rapport des rémunérations 2017 tel qu'établi par les services communaux.
- * Par 15 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil proroge son délai de décision quant à l'examen du compte 2017 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin de Quenast.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Christian Mahy, Conseiller communal, signale que lors de la visite d'un bâtiment communal, dans le cadre de l'exercice du droit de visite octroyé aux membres du Conseil, il a réalisé des photographies et qu'il a été interpellé par la Bourgmestre faisant fonction qui lui a demandé de ne pas publier ces photographies. Il demande l'avis du Collège communal et du Directeur général sur le statut de ces photographies. Le Directeur général répond que cela nécessitera une consultation juridique. L'Echevin des Travaux Axel Demol signale que certains des biens photographiés sont sans doute propriété de la Fabrique d'église. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse précise que le bien concerné est actuellement fermé au public. Il signale que Monsieur Mahy n'a sollicité aucune autorisation avant de prendre ces photographies et n'a pas précisé l'usage qui en serait fait. Il suggère de ne pas engager de dépenses pour ce genre de question. Christian Mahy, Conseiller communal, répond qu'il maintient sa demande

LAURÉAT DU TRAVAIL : M. CLARK CARLIER

La Bourgmestre faisant fonction, Patricia Venturelli, a remis le brevet de Lauréat du Travail à Monsieur Clark Carlier. Sont promus au titre de **Lauréat du Travail par S.M. le Roi** des citoyens motivés qui démontrent de grandes compétences professionnelles et un engagement social. C'est en partenariat avec des organisations représentatives du secteur que l'Institut Royal des Elites du Travail a sélectionné Monsieur Clark CARLIER

Licencié en psychologie du travail, Monsieur Carlier exerce sa fonction au sein de la Police depuis 25 ans. Entré à la Police communale d'Anderlecht en 1993, devenue « Zone midi » en 2001 suite à la réforme des Polices, le Commissaire Clark CARLIER dirige depuis 2005 le quartier de la Place de la Vaillance.



MAX LE RETOUR ! POUR UNE **RENTRÉE DES CLASSES** EN TOUTE **SÉCURITÉ**.



Le lundi 03 septembre c'était la rentrée des classes. Mais c'était aussi la rentrée pour MAX, présent aux abords des écoles pour la troisième «ACTION CARTABLE».

Max, personnage emblématique de cette campagne, accompagne les enfants et les parents pour leur rappeler les règles à adopter en matière de sécurité routière (stationnement, vitesse, port de la ceinture, GSM au volant,...) et la bonne conduite à suivre pour se rendre à l'école.

Nos policiers étaient présents également pour aider Max dans son travail et pour veiller au bon déroulement de la rentrée. Un marque-page a été distribué dans les écoles primaires de la Zone Ouest Brabant wallon. Y figurent une série de consignes pour veiller à sensibiliser l'élève, mais aussi les parents souvent à l'origine d'infractions.



Une première phase préventive et d'information s'est déroulée les deux premières semaines de septembre. Elle sera suivie d'une phase de répression afin de répondre aux incivilités encore présentes aux abords des écoles.

Action Cartable EN ROUTE POUR L'ÉCOLE EN SÉCURITÉ TOUTE L'ANNÉE! PRÉNOM: NOM: CLASSE:

En voiture, ...

- J'attache ma ceinture de sécurité, même pour les petits traiets.
- Devant l'école, je sors de la voiture du côté du trottoir.
- ... Quand je descends de la voiture, je deviens

Mes parents, ...

- Veillent à ce que les occupants du véhicule soient bien attachés et dans des sièges adaptés.
- ... Réduisent leur vitesse à l'approche de l'école.
- ... Ne se stationnent jamais en double file ou sur le trottoir.

MAX VOUS ACCOMPAGNE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE!





STOP Aux violences!



La Wallonie a soutenu la mise en place de différents outils de prévention et d'accompagnement des victimes de violences disponibles en ligne, à l'intention du personnel professionnel et du grand public.

Ces outils sont:

L'application anti-harcèlement de rue «TPAMP by HandsAway»

Cette App' permet d'alerter et témoigner lorsque les utilisateurs sont victimes ou témoins de harcèlement de rue. Une fois géolocalisée et décrite, l'alerte est envoyée aux « potes » à proximité. Elle est disponible au téléchargement sur Google Play et sur l'Apple Store.

Plus d'infos sur https://itunes.apple.com/be/app/touche-pas-à-ma-pote/id1351372751?l=fr&mt=8

2. Une plateforme « stop au sexisme »

- Créée par JUMP, elle rassemble différents outils pour sensibiliser et prévenir le sexisme :
- des docs pour identifier les différentes formes de sexisme ;
- I des vidéos pour réagir aux remarques humiliantes;
- des procédures à suivre pour signaler des contenus sexistes sur les réseaux sociaux ;

I etc

Plus d'infos sur www.stopausexisme.be/

La ligne d'écoute violences conjugales et le site internet

En matière de violences conjugales, la ligne d'écoute 0800/30.030 est désormais accessible 24h/24 grâce à la collaboration de Télé Accueil. Outre cette ligne d'écoute, un site internet **www.ecouteviolencesconjugales.be** comprend entre autres un répertoire de tous les organismes qui peuvent venir en aide aux victimes et à leur entourage aux quatre coins de Wallonie. Ce site comprend également une nouveauté à savoir : un « chat » fonctionnant deux fois par semaine.

UNE COMMUNE, COMMENT ÇA FONCTIONNE?



L'institution communale plonge ses racines à l'époque où des hommes ont commencé à vivre ensemble dans un lieu déterminé et quand la nécessité de protéger la nouvelle communauté contre les dangers extérieurs s'est imposée. Pour éviter les conflits internes et encourager la défense des intérêts communs, le besoin de **réglementer les relations sociales** entre les membres du groupe s'est avéré indispensable. La forme que revêt la Commune est donc le fruit d'une évolution sociale qui s'est concrétisée juridiquement au fil des siècles et singulièrement à partir du Moyen-Age.

Lors de l'accession de la Belgique à l'indépendance, le Congrès national a veillé à inscrire dans la Constitution les principes essentiels dont devait s'inspirer le législateur: l'intégrité du territoire, l'élection directe des autorités, le droit de la Commune de régler ses propres intérêts, la tutelle administrative et la publicité des affaires communales. Paradoxalement on ne trouve, dans la législation belge, aucune définition de ce noyau de base de lors démocratie. C'est le

Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) qui constitue le texte de base du droit communal.

En fait, la Commune se caractérise par quatre éléments essentiels:

- la. Le territoire (il existe 589 communes belges dont les limites ne peuvent être modifiées que par le législateur);
- I b. Le nombre d'habitants ainsi que leurs caractéristiques sociologiques, économiques et culturelles:
- Ic. L'intérêt communal (c'est-à-dire, l'intérêt propre à chaque commune). L'article 162 de la Constitution consacre le principe de l'autonomie des Communes pour toutes les missions d'intérêt communal. Cette liberté n'est cependant pas totale: la Commune doit se conformer aux lois, décrets ou ordonnances fédéraux, communautaires, régionaux et provinciaux et de ne pas blesser l'intérêt général. Les autorités de tutelle ont pour mission d'y veiller.
- I d. Les organes de décision élus directement ou indirectement (à l'exception du bourgmestre nommé par le Roi).
- L'intérêt du citoyen pour la politique communale est souvent plus important que pour les autres niveaux de pouvoir. En effet, la Commune est le niveau de pouvoir le plus proche des préoccupations du citoyen soucieux d'efficacité et de démocratie. Que ce soit dans le domaine de la sécurité et du social, en matière d'environnement, de logement et

d'urbanisme, voire en matière économique ou culturelle, la Commune est quotidiennement la première autorité publique à laquelle le citoyen s'adresse. Le premier niveau de participation en tant que citoyen au niveau communal est le vote lors des élections communales qui ont lieu tous les six ans.

Le Conseil communal

Le Conseil communal est élu directement par la population lors des élections communales. Le nombre de conseillers élus dans chaque Commune dépend du nombre d'habitants. A Rebecq, on élit **21 conseillers communaux**.

Le Conseil communal agit comme une sorte de « **Parlement** » de la Commune. Il se réunit environ une fois par mois et règle tout ce qui est d'intérêt communal.

- I Entre autres, le Conseil communal
- I vote le budget communal (prévision) et approuve les comptes (réalisation)
- I vote les taxes et décide des emprunts
- I décide de la location, la vente et l'achat d'immeubles
- I nomme le personnel communal
- I organise l'enseignement communal
- I vote les Règlements relatifs à la sécurité, la propreté et la tranquillité des citoyens

Le Collège communal

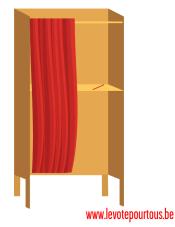
Au sein du Conseil communal, les différents groupes politiques en présence s'allient afin de dégager une majorité (à Rebecq, la majorité doit compter au minimum 11 sièges sur 21) et déposent un Pacte de majorité qui reprend la composition du Collège communal, l'instance qui gère la Commune au quotidien. Le Collège communal comprend le Bourgmestre, les Echevins et le Président du C.P.A.S

Il gère la Commune au jour le jour et veille à ce que les décisions du Conseil communal soient exécutées. Il est chargé notamment : de l'exécution des lois et décrets des autres niveaux de pouvoir, de l'administration des propriétés et des établissements communaux, de la gestion des revenus, l'ordonnancement des dépenses et la surveillance de la comptabilité, de la gestion des travaux communaux, de la délivrance des permis de bâtir et de lotir, de faire entretenir les chemins et les cours d'eau, de la tenue des registres de l'Etat Civil.

Les Echevins sont choisis parmi les Conseillers communaux suite aux élections et ils se répartissent différents secteurs. Ces attributions sont facultatives puisque la loi ne confie pas de pouvoir propre à l'Echevin mais bien à l'ensemble du Collège. Le rôle d'un Echevin est donc de préparer, présenter et contrôler les décisions prises au niveau du Collège. Chaque Echevin peut aussi soumettre au Collège des projets, dans le respect de ses attributions.

LE 14 OCTOBRE, **COMMENT VOTER** ?

- 1. Avant de sortir de la maison, prenez votre carte d'identité et votre convocation.
- 2. Vous allez au local de vote, le plus souvent une école. L'adresse se trouve sur la convocation.
- 3. Rendez-vous au bureau de vote : le **numéro** de votre bureau se trouve sur votre convocation.
- 4. Vous attendez votre tour devant votre bureau de vote. En attendant, préparez déjà votre carte d'identité et votre convocation.
- 5. C'est votre tour, vous pouvez rentrer dans le bureau de vote et donner votre convocation et votre carte d'identité à un membre du bureau de vote. On vous les rendra après le vote.
- 6. Un membre du bureau vous donne votre bulletin de vote.
- 7. Vous allez dans un isoloir où il n'y a personne. Un isoloir, c'est une cabine avec une petite tablette pour voter, à l'intérieur.
- 8. Dépliez votre bulletin de vote et prenez le crayon rouge :



- Coloriez le rond au-dessus de la liste de votre choix ou
- Coloriez le rond devant la personne de votre choix ou
- I coloriez le rond devant plusieurs personnes de votre choix, dans la même liste ou
- Si vous ne voulez voter pour personne, ne coloriez aucun rond. C'est un vote blanc. Mais attention, votre vote ne comptera pas!
- 9. Vous avez terminé. Repliez votre bulletin de vote. Laissez le crayon et sortez de l'isoloir.
- 10. Glissez le bulletin dans l'urne. L'urne est une grosse boîte à côté des membres du bureau de vote.
- 11. Le Président du bureau de vote met un cachet sur la convocation. Il vous rend votre convocation et votre carte d'identité. Vous pouvez alors partir.

Ce qu'il ne faut pas faire

Pour bien remplir son bulletin:

- 1. il ne faut pas colorier des noms dans plusieurs listes
- 2. il ne faut pas faire de ratures
- 3; il ne faut pas dessiner, ni écrire dessus Attention!!! Si votre bulletin n'est pas correctement rempli, votre vote ne compte pas.



En bref

Il faut toujours voter dans une seule liste (une seule colonne).

Quelques informations à destination des PMR

- I Un bureau accessible aux personnes à mobilité réduite sera présent dans chaque bureau de vote et ne nécessite pas d'inscription préalable.
- I Vous êtes une personne à mobilité réduite et souhaitez un transport pour vous rendre aux urnes le 14 octobre ? Faites-vous connaître par mail à info@rebecq.be ou au 067/28.78.11

Le vote par procuration

Si vous vous trouvez dans un des cas après, vous pouvez donner procuration à un autre électeur, qui ira voter à votre place. Il faut alors compléter un document de procuration. Le jour de l'élection, le porteur de la procuration doit se munir de sa convocation et de sa carte d'identité, ainsi que du formulaire de procuration dûment complété accompagné de la pièce justificative (comme indiqué ci-dessous).

Vous êtes dans l'impossibilité d'aller voter ?!

Voici quel document vous devez fournir:

- I Malade? Un certificat médical
- **I En service ?** Attestation de votre employeur
- **I Indépendant ?** Déclaration sur l'honneur auprès de l'Administration communale
- **l Bateliers, ambulants, forains ?** Certificat délivré par le Bourgmestre de la Commune de résidence
- **I Convictions religieuses ?** Attestation délivrée par les autorités religieuses
- **l Étudiants ?** Attestation de la Direction de l'école fréquentée
- **l Séjour temporaire à l'étranger ?** Certificat de l'organisateur de voyages ou certificat délivré par le Bourgmestre de la Commune de résidence

Désigné assesseur ?

Les assesseurs assistent le **Président** du bureau en fonction des tâches qui lui sont conférées par ce dernier et ce en fonction du type de bureau dans lequel l'assesseur désigné effectue sa prestation.

Dès lors, dans un **bureau de vote**, les assesseurs pourront être amenés à :

- I vérifier les bulletins de vote ;
- I pointer les **électeurs** présents sur le registre de **scrutin** ;
- I remplacer le **Président** en cas d'absence de ce dernier;
- l'accompagner les **électeurs** assistés dans l'isoloir, tenir le registre des **électeurs**,....

Dans un bureau de dépouillement, l'assesseur contribuera à la comptabilisation des bulletins et à la comptabilisation des voix des listes et des candidats.

Élections communales et provinciales

Le 14 octobre, nous voterons pour élire nos représentants à la fois à la Commune et à la Province. Cela signifie que chaque électeur recevra deux bulletins de vote (de couleurs différentes) : un reprenant l'ensemble des candidats pour la Commune, l'autre reprenant l'ensemble des candidats pour la Province. Il se rendra dans l'urne, émettra son vote sur chaque bulletin et glissera ensuite chaque bulletin dans une urne différente (selon la couleur du bulletin).



Jeunes, la réhabilitation d'un sentier menant au potager collectif... Autant d'actions concrètes qui embellissent le cadre de vie, effectuées dans la bonne humeur et sous un soleil de plomb. « On apprend beaucoup de choses, explique Ludo. Même si on ne manipule de grandes machines, on voit le travail accompli. » Annabelle est elle aussi très enthousiaste : « On nous donne des responsabilités et ça fait plaisir. Ce n'est pas toujours facile avec cette chaleur mais on se soutient les uns les autres. »











LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS

La rentrée est traditionnellement l'occasion de rappeler à tous l'existence des différents services spécifiques du CPAS à la population à côté de ceux assurés par le Service Social général. Il s'agit du Tuteur énergie, des permanences juridiques, de l'Agence Immobilière Sociale et du service de médiation de dettes, du guichet « Roman Païs », d'un service de traduction en langue des signes «Sour'dimension», du SOS Dépannage ou encore de l'Handicontact.

Nos services distribuent également des repas à domicile. Celui-ci vous permet de bénéficier d'un repas complet et équilibré du lundi au samedi. A cet égard, je vous invite à prendre connaissance des informations le concernant ci-après.

Je termine ce billet en vous mentionnant les collaborations que notre Centre a engagées avec d'autres de l'ouest du Brabant wallon. Elles concernent tant l'insertion sociale que la réinsertion socioprofessionnelle. La dernière née s'appelle « Vache et Bourache ». Elle a pour vocation d'initier les personnes aux métiers de la terre. Cette initiative originale, que je vous invite à découvrir dans l'article joint, bénéficie de subsides européens.

Ces collaborations nous permettent de développer des initiatives que seuls nous n'aurions pas pu mettre en place faute de moyens.

Enfin, en ce mois de rentrée, je souhaite à tous les étudiants un bon retour à l'école. Pour ceux qui en ont terminé avec les études ou qui se lancent sur le marché de l'emploi, je vous rappelle les ateliers emplois du CPAS à l'EPN, ceux-ci peuvent vous aider à aborder au mieux vos recherches.

Au plaisir de vous rencontrer,

Sophie KEYMOLEN

CAFÉS-SOUVENIRS

A partir du mois de septembre, avec le soutien du CPAS de Rebecq, l'association Alzheimer Belgique organisera des cafés souvenirs dans la salle de l'Ancienne Gare de Rebecq. Ces cafés-souvenirs, qui accueillent les personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et leurs aidants-proches, sont l'occasion d'échanger sur un thème choisi par le professionnel et permettent de recréer un lien positif entre la personne malade et l'aidant-proche, qui retrouvent du plaisir à être ensemble

Les cafés souvenirs auront lieu les jeudis 20 septembre, 22 novembre, 17 janvier, 14 mars, 16 mai et 18 juillet, de 10 heures à midi.

Avec le lancement de cette activité dans de nouveaux locaux, Alzheimer Belgique propose, sur rendez-vous, lors des **cafés-souvenirs du 22 novembre et du 17 janvier, des entretiens individuels** avec les familles qui se posent des questions sur la maladie et sur les solutions d'accompagnement qui existent.

Parallèlement, l'association continue ses activités de psychomotricité et ses caféssouvenirs à la Maison de Repos et de Soins de La Résidence d'Arenberg, qui sont également accessibles à des personnes résidant à domicile.

Pour vous inscrire aux activités ou demander un entretien avec un professionnel, contactez notre secrétariat au 02/428.28.10. A noter que la participation aux activités et aux entretiens est gratuite.

VACHES ET BOURRACHE SE RECONNECTER À L'ESSENTIEL

Au départ des CPAS de Tubize et des Communes environnantes, le projet « Vaches et bourrache » organise la rencontre entre des agriculteurs et maraîchers et des personnes en recherche de découverte ou d'activités régulières en milieu agricole.

L'esprit du projet est d'ouvrir des espaces de découverte, de partage, de rencontre, de mieux-être, d'apprentissage, de solidarité où chacun a la possibilité d'évoluer en se sentant valorisé, utile et impliqué. Les activités à la ferme permettent de faire une pause dans le quotidien, de se ressourcer au contact de la nature, des animaux, aux côtés de l'agriculteur, dans un cadre familial. « Vaches et bourrache » s'inscrit dans une logique d'intégration sociale et non pas de rentabilité ou de formation professionnalisante.

Ces contacts sont un « plus » pour les agriculteurs. Ils accueillent les participants, transmettent leurs savoirs et compétences. Ils sont soutenus par une présence régulière, des coups de main dans le respect du rythme de chacun. Les agriculteurs comme les participants sont accompagnés par le projet « Vaches et bourrache ».

« Vaches et bourrache » est le fruit d'une collaboration entre le CPAS de Tubize et l'asbl « Nos Oignons ». Il est co-financé par la Wallonie et le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

Pour plus d'informations, s'adresser à

- Caroline Laurent (coordinatrice): 0483 66 57 09 caroline.laurent@cpas-tubize.be
- Ameline De Schryver (accompagnatrice): 0483 66 56 30 ameline.deschryver@cpas-tubize.be
- Samuel Hubaux (Nos Oignons asbl animation du réseau de partenaires) :
- 0471 21 28 01 <u>samuel@nosoignons.org www.vachesetbourrache.be</u>



DES REPAS MITONNÉS **LIVRÉS À DOMICILE**



La cuisine de la Résidence d'Arenberg prépare et livre à domicile, du lundi au samedi, des repas trois services (potage – plat du jour – dessert).



Il s'agit d'une cuisine de qualité, variée, équilibrée et préparée dans la localité par des professionnels dans le plus strict respect des règles d'hygiène.

Récemment, le service a investi, avec l'appui de la Province du Brabant wallon, dans une nouvelle camionnette de livraison pourvue d'un matériel dernier cri (réfrigérateur et four). Sous peu, de nouveaux efforts seront consentis pour le renouvèlement de l'ilot de cuisine.

La dimension sociale n'est certaine-

ment pas oubliée. En effet, le service établit quotidiennement un lien personnalisé avec ses clients. Par ailleurs, les prix ont été conçus pour être accessibles à tous : de 6,50 euros à 8,50 euros en fonction des revenus. Il est à noter qu'une réduction de 50 % est accordée pour les enfants de moins de 12 ans.



Selon la dernière enquête de satisfaction (réalisée en novembre 2016), plus de 80 % des répondant trouvaient que la qualité des repas était bonne ou très bonne et 20 % la jugeait satisfaisante (personne n'avait émis un avis négatif). A la question de savoir s'îls se déclaraient prêts à recommander le service, 95 % des sondés répondaient par l'affirmative.

Ces chiffres font la fierté des agents du service et les encouragent à poursuivre sur cette voie...

Pour tous contacts, formez le 067/63 63 79 de 14h00 à 16h30 du lundi au mardi et du jeudi au vendredi.

ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES



Depuis plusieurs années maintenant, notre Centre, avec le soutien de la Province du Brabant Wallon, développe des actions visant à agir contre l'isolement des aînés en améliorant leur mode de vie et leur santé.

L'initiation à l'informatique, les ateliers cuisines et la fête des générations sont autant d'outils qui ont permis de mener à bien ce projet.

Lors de la saison 2017-2018, une nouvelle initiative à vu le jour: l'atelier prévention des chutes

Destinée aux seniors, cette action de prévention propose une approche théorique et pratique. Le volet théorique permet d'aborder les différents facteurs de risque, d'analyser les dangers liés au domicile et de définir les moyens ou mesures correctives visant à limiter les risques de chute.

Le volet pratique se centre sur la nécessité de maintenir une activité physique.

On y travaille l'équilibre, la force musculaire, la souplesse, les réflexes, la coordination ainsi que la qualité de la marche. Les participants sont encadrés par un professeur d'éducation physique.

Notre premier atelier s'est tenu en juin 2018 et fut une belle réussite puisque pas moins de 15 personnes étaient présentes.

Les prochaines séances se tiendront au Hall Omnisports de Rebecq de13h00 à 15h00 les lundis.:

8/10 | 22/10 | 5/11 | 19/11 | 3/12 | 17/12

Pour toute information ou inscription, veuillez prendre contact avec Monsieur ANKAERT F. au 067/67.06.68.

CONCOURS REBECQ EN FLEURS - LES RÉSULTATS

Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer au traditionnel concours Rebecq en Fleurs, qui récompense les plus belles créations florales ou végétales dans nos villages. Afin de permettre l'accessibilité à tous, le concours comporte de nombreuses catégories, assurant ainsi à chacun un jugement équitable, qu'il dispose d'un grand jardin ou simplement d'une petite façade décorée. Le jury, tout en portant une attention particulière au choix de plantes effectué, est tenu de mettre en avant des créations qui embellissent les quartiers et le cadre de vie. Les lauréats ont été récompensés lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 2 septembre à la Salle Communale de Wisbecq.

Catégorie : Façade maison de rangée

- 1. LICHTERTENS Lucette, Rue du Montgras 20
- 2. DELMOTTE Nolwenn, Cité des Carrières 1
- 3. LAMBOT Marie-Madeleine, Avenue Behault 6
- 4. STAGNO Gerlando, Rue de la Station 61
- 5. LAMBERT Catherine, Rue Docteur Colson 73

Catégorie Façades avec jardinet à l'avant

- 1. DENYS Rudy, Chemin de la Chaussée 63
- 2. VANBUSSEL Claude, Rue des Cerisiers 3
- 3. DE GENDT Paula, Rue des Aubépines 8
- 4. LIPPOLIS Angela, Rue des Aubépines 24
- 5. SAMMELS Véronique, Rue des Aubépines 7

Catégorie Jardin Fleuri

- 1. ILIC Raymond, Rue de la Station 14
- 2. DE SMEDT Raphaël, Rue de la Chapelle 47
- 3. COLLEE Jean-Yves, Rue Parmentier 51

Catégorie Maison 3 ou 4 Façades avec jardinet à l'avant

- 1. LECLERCQ Annie, Chemin du Stoquois 98
- 2. PAQUOT-ENGELBEEN, Chemin du Croly 62
- 3. LUYCKX Claudine, Avenue Floréal 17
- 4. POELAERT Jean-Pierre, Avenue Floréal 24
- 5. FIXELLES Paul, Chemin de Wisbecq 10

Catégorie Jardin au Naturel

- 1. VANDEZANDE Valérie, Rue Duc d'Arenberg 29
- 2. KEPPENS Charly, Rue Mont Plaisir 26
- 3. THIESSET Frédéric, Chemin du Stoquois 82































EXPLOITATION D'UN **HÉBERGEMENT TOURISTIQUE**



A la demande du Commissariat général au Tourisme (CGT), nous rappelons les adaptations et nouveautés du Code wallon du Tourisme entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2017 en matière d'exploitation d'un hébergement touristique (HT) et des obligations qui incombent aux exploitants de ce type d'hébergement.

Qui doit réaliser cette déclaration ?

Toute personne, en Wallonie, de langue française, qui exploite un HT (c'est-à-dire une infrastructure où sont accueillis des personnes qui séjournent au moins une nuit en dehors de leur résidence habituelle).

Tous les HT sont concernés, quelle que soit leur forme (établissement hôtelier, chambre chez l'habitant, hébergement locatif, appartement, camping, bateau, caravane, yourte, cabane dans un arbre, village de vacances etc..., proposés en tout ou en partie, de manière occasionnelle ou régulière, à la location touristique).

Etape OBLIGATOIRE - La déclaration préalable :

L'exploitant ou le candidat exploitant d'un HT doit se déclarer auprès du Commissariat général au Tourisme (CGT). Par cette déclaration préalable, il s'identifie, communique l'adresse et la capacité de son HT, et déclare respecter les 4 conditions de base imposées par le Code Wallon du tourisme, à savoir :

- Détenir une attestation de sécurité-incendie (ou de contrôle simplifié) délivrée par le Bourgmestre pour l'HT en question.
- I Ne pas avoir été condamné pénalement.
- Posséder une assurance « responsabilité civile ».
- Ne pas proposer une durée de séjour inférieure à 1 nuit.

Etapes FACULTATIVES

1) L'exploitant ou le candidat exploitant d'un HT peut solliciter auprès du CGT :

- I une « Autorisation d'utiliser une dénomination protégée » (ci-après nommée « Autorisation ») pour ledit HT ;
- I une subvention pour l'aménagement ou la rénovation dudit HT.
- I l'exploitant qui a obtenu une autorisation et un classement du CGT, pour un HT déterminé, peut solliciter une révision de ce classement, si il a procédé à des investissements qui relèvent le niveau de confort et d'équipement dudit HT.

Tous les documents sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/37415 et auprès du CGT (081/32 56 11)

« Toute activité à caractère économique peut être exercée, pour autant qu'elle respecte les lois et règlements en vigueur ».

Vérifiez auprès de l'Administration communale (service Aménagement du Territoire » si votre projet respecte également les obligations en matière d'urbanisme et d'environnement.

La collecte des papiers-cartons en conteneur, c'est possible!

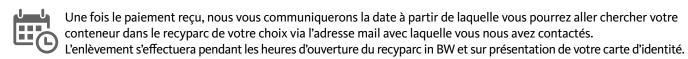
Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles. Les bacs en plastique divers et variés utilisés par certains étaient interdits. **Nous vous proposons une nouvelle solution (facultative): un conteneur 24oL standardisé.**



- Pour réduire les risques en cas de pluie et/ou de vent
- Pour faciliter la manutention pour vous et les chargeurs

Comment l'obtenir auprès de votre intercommunale de gestion des déchets in BW?

- Versez la somme de 40€ TTC sur le numéro de compte de in BW BE84-091-0006238-59 avec communication libre: nom, prénom et adresse + conteneur papiers-cartons.
- Envoyez un e-mail à valmat@inbw.be renseignant obligatoirement vos nom, prénom et adresse, ainsi que l'adresse du recyparc dans lequel vous souhaitez enlever votre conteneur (les adresses de nos 17 recyparcs sont disponibles sur https://www.inbw.be/trouver-un-recyparc).



Vous serez propriétaire du conteneur que vous pourrez sortir la veille des jours de collecte selon les dates reprises sur votre calendrier des collectes. Il devra être placé sur le trottoir ou l'accotement devant votre domicile et devra contenir exclusivement des papiers et/ou cartons. Le conteneur devra être rentré le soir du jour de la collecte. Ne compactez pas trop les cartons pour éviter que les matières ne restent bloquées dans le conteneur. Fermez le couvercle pour éviter que les P/C ne soient mouillés ou ne s'envolent.

Attention! Si, lors de la collecte, nous devions constater que des déchets interdits sont présents, votre conteneur ne sera pas vidangé.





INONDATIONS ET COULÉES BOUEUSES : LA COMMUNE INNOVE POUR LA PRÉVENTION

Coulées boueuses



Fascines

Une fascine est un dispositif situé de manière à former obstacle au flux général d'écoulement des eaux et à retenir la boue. Elle est généralement composée de branchages et/ou d'éléments végétaux vivants mais elle peut également être réalisée avec de la paille.

Lieux

Sur base d'un rapport de la cellule GISER datant de 2012, des fascines ont été placées aux endroits critiques du territoire en matière de ruissellement:

- **I Chemin du Stoquois** : 2 fascines dont 1 dans la ravine du talus et 1 en coin de champ
- I Chemin Froidmont: 4 fascines dont 1 par étage dans le talus, 1 en coin de champ, 1 en amont le long de la prairie et 1 en amont du Ry Fourgeon (cette dernière fascine a été détruite récemment)
- I Chemin du Crolv: 1 fascine au coin du champ
- I Chemin du Chenois: 1 fascine au coin du champ (+ engagement de l'exploitant agricole à enherber le coin de champ)

NB: Une fascine aurait dû être placée au sentier des chevaux mais le projet est resté en attente suite à un litige avec un riverain.

Coûts

Le placement des fascines a fait l'objet d'un marché public d'un montant de 9.800€ (réception des travaux en 2014).

L'entretien des fascines fait l'objet d'un marché public d'un montant estimé entre 10.000€ et 15.000€ attribué en 2017. Les travaux d'entretien, qui ont été réfléchis en concertation avec la cellule GISER, seront réalisés cette année.



Ballots

À la demande de la Commune, plusieurs exploitants ont placé des **ballots de paille, stabilisés par des pieux enfoncés dans le sol,** comme mesure d'urgence:

- I Soit pour retenir la boue en provenance d'un coin de champ ou en bas d'une parcelle. Dans ce cas-ci, il faut veiller à laisser un espace de 5 cm entre les ballots pour assurer l'évacuation progressive de l'eau.
- I Soit pour dévier et diriger les flux. Dans ce cas, les ballots seront mis côte à côte, sans espace entre eux et disposés à 45° environ par rapport à la direction du flux venant de l'amont.

Inondations



71T

Après une étude hydrologique du bassin de la Senne, plusieurs ZIT ont été réalisées afin de lutter contre les inondations. Une **zone d'immersion temporaire** (ZIT) est une zone-tampon constituée de terrains agricoles capables de retenir les pluies le temps que le sol les absorbent ou qu'elles s'évacuent progressivement sans dégâts et sans créer de débordements. Les travaux constitent notamment en la réalisation d'un ouvrage d'art (type dique).

- I Création d'une **ZIT sur la Senne** d'une capacité de 205.000 m³ pour un montant de 1.100.000€ (financé par la Région)
- I Création d'une **ZIT sur le Ry d'Iesbecq** d'une capacité de 25.300 m³ pour un montant de 107.500€ (financé par la Commune et la Région)
- I Création d'une ZIT sur le Pont-Neuf ou Stincup-Lobbecq d'une capacité estimée de 41.000 m3 ° dossier en-cours auprès de la Province du Brabant Wallon et de la Région (travaux prévus pour 2019 et financés par la Province, la Région et l'Europe).

Remarques

Il faut encore ajouter les frais conséquents liés à l'étude hydrologique et à l'acquisition de terrains aux montants ci-dessus.

La ZIT du Pont-Neuf a été acceptée dans le cadre de l'appel à projets Life Belini qui consiste en la création (ou la renaturation) de ZIT, avec une attention particulière apportée aux notions de biodiversité et de services écosystémiques. Elle servira donc à la fois pour la réception des eaux de crue et de refuge pour la biodiversité.

Les projets LIFE sont des projets cofinancés par l'Europe.

Urbanisme (inondations et coulées boueuses)

L'urbanisation de la Commune cause une imperméabilisation et des ruissellements accrus. Obliger ou encourager la mise en place de mesures préventives pour réduire les ruissellements et pour lutter contre les impacts des inondations lors de la délivrance de permis d'urbanisme et d'urbanisation est un enjeu majeur.

Mesures prises par la Commune:

Intégration systématique de la problématique inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal

Information en matière de construction adaptée aux inondations (don systématique de la brochure « Gérer ses eaux pluviales en milieu urbain » pour toute nouvelle habitation)

Incitation à l'utilisation de matériaux perméables (terrasse, allée de garage, parking,...)

Imposition d'une citerne d'eau de pluie de 10.000 L (avec une pompe hydrophore) pour toute nouvelle habitation

À noter que le **CoDT** prévoit désormais que tout projet situé en aléa d'inondation ou dans un axe de ruissellement concentré doit faire l'objet d'une demande d'avis au Département de la Ruralité et des Cours d'eau (SPW). Cette mesure préventive vise à éviter que des habitations soient, par la suite, sujettes à ces problématiques.

En outre, le Service Urbanisme participe également au groupe de travail « gestion des eaux pluviales » en collaboration avec l'inBW et le Contrat de Rivière Senne.

Environnement

Le Service Environnement participe régulièrement à des réunions et des groupes de travail en lien avec la problématique des inondations et des coulées boueuses (Plateforme inondations du Contrat de Rivière Senne, Comité technique par sous-bassin hydrographique du SPW,...).

De plus, nous avons mis en place un **Conseil consultatif agricole** afin de dialoguer régulièrement et efficacement avec les agriculteurs. Lors d'une des réunions, nous avons également invité la cellule GISER à présenter les aménagements possibles en matière de lutte contre les coulées boueuses.

Enfin, nous avons des contacts répétés avec les exploitants des parcelles problématiques afin qu'ils prennent des mesures d'urgence (ex : placement de ballots) et des mesures à plus long-terme (ex : aménagement d'une bande enherbée). Des visites de terrain avec la cellule GISER ont également été effectuées cet été pour trouver les aménagements les plus adéquats en fonction de chaque site.

FOOTBALL - SUIVEZ NOTRE ÉQUIPE DE LA **RUS REBECQ**

L'équipe sera ainsi composée pour cette saison 2018-2019 :

Gardiens:

Maxime Fygis, Lahaye Damien

Attaquants:

Yasser Chalal, Maxime Fixelles, Antony Lorenzon, Sese Movoto, Baroso Oliviera, Lucas Walbrecq

Défenseurs :

Constant Delsanne, Florain Delvaux, Robin Leemans, Miguel Mendez Sobotka, Antony Mucci, Vincent Parello, Bryan Provost, Romain Segers

Milieux

Vicenzo Belia, Floran Bernier, Régis Demolie, Gil Fygis, Mathieu Herbecq, Lou Wallaert

STAFF:

■ T1 : Stilmant Fréderic■ T2 : Remy Samuël

■ Entraineur des Gardiens : Thielemans Jean Marc

■ Préparateur Physique : Mathieu Denis

■ Kinésiste : Veen Sarah

■ Délégués : Guy Jeandriens, Luc Oster, Delaitre Pierre-Yves, Karl Honinckx.

Venez encourager la RUS à domicile :

Sa. 29/09 à 20h : Rebecq – RAAL LA LOUVIÈRE A

Sa. 13/10 à 20h : Rebecq – R.FC. MEUX A

Di. 28/10 à 15h : Rebecq – R.U WALLONNE CINEY A

Sa. 10/11 à 20h : Rebecq – OLYMPIC CLUB DE CHARLEROI A

Sa.24/11 à 20h : Rebecq – SOLIÈRES SPORT A

Sa. 08/12 à 20h : Rebecq – FRANCS BORAINS A

Sa.12/01 à 20h : Rebecq – R.W WALHAIN CG.A

Di. 03/02 à 15h : Rebecq – ENTENTE DURBUY A

Sa. 16/02 à 20h : Rebecq – R.ES. COUVIN – MARIEMBOURG A

Sa. 09/03 à 20h : Rebecq – F.C. TILLEUR A

Sa. 23/03 à 20h : Rebecq – URSL VISÉ A

Sa. 13/04 à 20h : Rebecq – U.R. LA LOUVIÈRE –CENTRE A

Di. 28/04 à 15h : Rebecg – ENTENTE ACREN LESSINES A



.bealert ·)



En situation d'urgence, il est important de prévenir rapidement les personnes concernées avec un message uniforme, clair et concret, émanent d'une source officielle, provenant de différents canaux.

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Grâce à ce système, le message d'alerte peut être transmis par écrit via un SMS ou via un message oral sur une ligne téléphonique fixe ou encore via un email ou les médias sociaux. BE-Alert dispose d'une technologie capable d'avertir simultanément en quelques secondes les citoyens via différents canaux: 100 SMS par secondes, 600 appels téléphoniques simultanément; 10 000 mails par seconde!

Ce système est unique en Belgique et entièrement GRATUIT pour les citoyens. Il nécessite simplement une inscription au préalable sur le site **www.be-alert.be**. Cette inscription permet aux autorités de disposer de vos coordonnées actualisées (GSM, téléphone fixe, email, adresse,...)

La Commune de Rebecq fait partie des communes à avoir souscrit au système.



Comment yous inscrire?

Vous devez vous rendre sur le site **www.be-alert.be** et cliquer sur le bouton « Inscrivez-vous à BE-Alert ». Vous complétez vos coordonnées.

Celles-ci ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence. L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits.

GROS SUCCÈS POUR **QUENASTIVALES**

La journée familiale Quenast'ivales a accueilli près de **500 visiteurs** le 26 août dernier. Petits et grands ont été ravis de participer gratuitement à toutes activités concoctées par le Plan de Cohésion Sociale communal, le Centre culturel et la Maison de jeunes. Bulles géantes, châteaux gonflables, mur d'escalade, jeux en bois, farniente... Rendez-vous l'année prochaine pour la 10ème édition de cet évènement!



LE PUITS TOUR EIFFEL RELIFTÉ!

L'Ancienne Pompe Hydraulique située entre les bataillons du **Petit Bruxelles,** mieux connue sous le nom de « Puits Tour Eiffel » vient d'être restaurée, grâce à un subside de la Région Wallonne dans le cadre de la restauration du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Cette pompe date du début du 20ème siècle ; elle alimentait en eau les maisons ouvrières du quartier dit « Petit Bruxelles » (cinq bataillons de maisons mitoyennes, lesquelles abritaient chacune plusieurs familles), où étaient logés les ouvriers des Carrières de Quenast. A sa construction, le haut de la pompe était orné d'une éolienne, ce qui la faisait ressembler à la célèbre tour parisienne, et lui a valu le surnom de « Puits Tour Eiffel ».

Un coup de jeune donc, pour ce témoin d'un passé récent. Cerise sur le gâteau, l'appel d'offres lancé pour désigner le restaurateur qui se chargerait des travaux, a vu la désignation de **Fabian Glineur**, un spécialiste en restauration patrimoniale et architecturale, qui habite... au Petit Bruxelles!



RAPPEL: N'OUBLIEZ PAS DE VENIR CHERCHER VOS SACS POU-BELLES PRÉPAYÉS

En payant la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices, les ménages rebecquois ont le droit de recevoir un rouleau de 10 sacs poubelles de 60 litres. Les rouleaux sont distribués à l'accueil de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture jusqu'au 29 décembre 2018 (du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et le mercredi de 13h30 à 15h30).

Vous obtiendrez vos sacs gratuits sur présentation de votre preuve de paiement et de votre avertissement extrait de rôle. N'oubliez donc pas d'apporter ces deux documents. Infos: Service Accueil 067/28.78.11

NOS ÉCOLES DEVIENNENT NUMÉRIQUES!

Toujours en recherche de nouveautés pédagogiques et de projets novateurs, nos équipes éducatives ont planché toute l'année passée pour participer à l'appel à projets « École numérique » de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui vise l'utilisation du numérique au service de l'apprentissage de toutes les disciplines (éducation par le numérique).

Sur les 781 projets introduits par des écoles en 2018, nos trois écoles de Quenast, Bierghes et Rebecq font partie des lauréats et bénéficieront donc dès la rentrée de matériel informatique de pointe, pour un déploiement du numérique dans nos implantations.



LA **RÉGIE TECHNIQUE** TRAVAILLE POUR VOUS

Travaux réalisés

Travaux en voiries:



- Réfection du pont à la Rue Anne croix : remplacement du pertuis
- Nouveaux marquages routiers à la Rue de Rebecq et à la Route Industrielle



 Création de nouvelles places de stationnement au Sentier Cliquet

Bâtiments :



 Reconstruction du mur côté Senne au Peti Moulin de Rebecq



■ Mise en peinture des portiques devant les cours d'écoles



 Remplacement du vinyle à l'école du Montgras,



- Réfection de voirie à la Vallée des Oiseaux
- Nouvel éclairage au rond-point Zaman

Travaux d'entretiens :

- Fauchage des accotements des voiries communales
- Curage de tous les avaloirs de la commune (1200 unités)
- Tontes, désherbage et fleurissement : reprise mi-mars des entretiens d'espaces verts (sentiers, parcs, prés fleuris....)





 Mise en place d'une structure décorative en forme de crayons à l'école de Bierghes

Travaux en cours

- Mise en place de 3 nouvelles structures bâchées publicitaires (carrefour Chemin Millecamps et Chemin du Gibet, Place Henri Delor et à proximité du Centre administratif).
- Mise en place de caniveaux au Chemin Belle Vue



- Réaménagement de la cour ONE Rue des Sauniers en parking
- Aménagement d'une piste cyclable à la Rue Marais à Scailles
- Réfection de diverses portions de voiries (Chemin Belle Vue, Rue du Bois de Rebecq, Chemin du Blocu, Rue Trou à Chien et Chemin Beau Site

Travaux à venir 2018 :

- Réfection partielle de dalles de béton à la Rue du Radoux
- Réfection du casse-vitesse au Chemin du Gibet
- Réparation en voirie sur des affaissements, et redressement des bordures à la Rue du Pont (entrée poste) et à la Rue Docteur Colson
- Remise en peinture des poteaux d'éclairage à la Rue de Rebecq et du Faubourg à Quenast
- Grange communale : restauration du gros œuvre, maçonnerie extérieure et intérieure. Démarrage des travaux prévu mi-septembre.

Travaux planifiés 2019

■ Réfection Chemin du Croly de la Place du Centenaire à la Route Industrielle pour un budget de 375.000€ subsidié à 50% par la Région Wallonne.

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES



Pour les enfants scolarisés en **maternelle**

24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver, priorité aux Rebecquois, les non-Rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Pour les enfants scolarisés en **primaire**

24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver, priorité aux Rebecquois, les non-Rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Quand? Vacances d'automne :

du 29 octobre au 2 novembre 2018 de 8h30 à 16h30 (4 jours)

Vacances d'hiver :

■ du 31 décembre au 4 janvier 2019 de 8h30 à 16h30 (4 jours)

ATTENTION:

Fermeture les 1er novembre 2018 et 1er janvier 2019

Où?

Ecole Communale Ruelle Al'Tache 1430 Reheca Ecole Communale Rue du Montgras, 36 1430 Rebecq

Frais et modalités d'inscription :

Vacances d'automne 20€ la semaine.

Vacances d'hiver 20€ la semaine.

Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3^{ième} enfant.

Les **inscriptions** se feront **par internet** sur le site www.rebecq.be, le samedi **06.10.2018** de 9h à 18h ou au service Population de l'Administration communale de 9h à 10h30.

Garderie:

- de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- = 0.50€ la demi-heure
- payée obligatoirement à la surveillante sur place.

Repas:

Pique-nique à apporter

Renseignements:

Mme Cassandra Dupont, 067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation.

LA CONSULTATION ONE, POUR LES ENFANTS DE O À 6 ANS



La consultation ONE est un service public offert gratuitement à tous les parents ayant un enfant de 0 à 6 ans. La travailleuse médico-sociale (TMS) vous accompagne dans la découverte de votre rôle de parents et aborde avec vous vos différentes préoccupations.

Vous pouvez rencontrer la TMS lors de différents moments :

- à la consultation médicale préventive tous les mardis après-midi sur rdv (de 13h à 16h et le 2ème et 4ème mardi de 15h à 18h)
- là la permanence au local le mercredi de 8h30 à 9 h30
- I lors de l'atelier parents tous les mercredis de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires. Cet atelier est ouvert afin de vous accueil-lir pour un moment de détente et de jeux avec vos enfants. Le 2ème mercredi du mois, l'ONE avec la Bibliothèque communale de Rebecq pour raconter des histoires aux bébés et aux enfants.
- à votre domicile
- I en entretien au local

Pour tout contact et information,

vous pouvez joindre

la TMS Rommes Genevieve

au 0499/99.77.15 ou au 067/63.75.80

Le **local** se situe au 4 rue des Sauniers»

DERNIÈRE MINUTE

VOUS CONSTATEZ LA PRÉSENCE DE RATS?

Une dératisation de l'entité communale, des égouts ainsi que chez les particuliers qui en font la demande, est effectuée gratuitement chaque année, à la demande de l'Administration communale, à raison de deux campagnes, une au printemps et une en automne.

Cette année, la dératisation d'automne aura lieu du **29 au 31 octobre inclus**.

Infos : Service Accuei 067/287 811

COMMERCES - JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE - DÉROGATION

A l'initiative de commerçants qui exercent une activité dans la vente directe de produits, le Collège communal, sur base de la loi du 10 novembre 2006, a décidé d'accorder une dérogation au jour de repos hebdomadaire dans le commerce les 23, et 30 décembre 2018 en raison des Fêtes de fin d'année. En conséquence, tous les commerçants rebecquois, dont le jour de fermeture hebdomadaire coïncide avec un des jours précités, auront la faculté de tenir leur établissement ouvert sans devoir pour autant reporter leur jour de fermeture à une date ultérieure.

SUBVENTIONS À LA PLANTATION DE HAIES, VERGERS, ALIGNEMENTS D'ARBRES, TAILLIS LINÉAIRES ET ENTRETIEN D'ARBRES TÊTARDS

Le Service Public de Wallonie propose des subventions, afin d'encourager la plantation d'arbres fruitiers ou de haies bénéfiques pour la biodiversité. En effet, celles-ci procurent nourriture et arbi à de nombreuses espèces animales, comme les insectes butineurs ou les oiseaux, qui utilisent le feuillage pour élever leur progéniture et consomment les baies. Vous souhaitez agrémenter votre jardin d'une belle haie ? Ou retrouver la saveur

des fruits de votre enfance ? Surfez sur le site www.biodoversite.wallonie.be et remplissez votre dossier de demande de subvention. Vous pourrez ainsi obtenir par exemple 3€/m pour une haie 1 rang, 12€/ arbre pour un verger, etc.

Infos: Direction Nature et Forêts, Rue Achille Legrand 16, 7000 Mon: – 065/32.81.07

COURS DE BOXE ÉDUCATIVE À REBECQ :



Et c'est reparti pour une nouvelle année sportive. Les cours de boxe éducative reprennent le lundi 24 septembre 2018 au Hall omnisport de REBECQ (dans la petite salle).

Pour rappel, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) a lancé depuis janvier des cours de boxe éducative à la salle de la gare.

En effet, le PCS se doit de répondre à son objectif d'épanouissement social. La boxe éducative est une forme de pratique ouverte à toutes et à tous. Elle se différencie de la boxe amateur et professionnelle sur deux exigences fondamentales : ne pas nuire à son adversaire et être sanctionné pour tout comportement violent.

La première séance est gratuite.

Horaire:

Lundi : 16h à 17h pour les enfants de 8 à 12 ans

Lundi: 17h à 18h pour les jeunes adultes (12 à 25 ans)

Pour toute autre information, vous pouvez contacter Delphine Vecchiato (delphine.vecchiato@commune-rebecq.be)

NOUVEAUX COMMERCES

AU ZEN-EDEN

Espace bien-être privatif Location avec ou sans massage

Sauna, jacuzzi, hammam, salle de relaxation...

Uniquement sur rdv

Rue de l'Ecole 10 0476/67.07.59

COURS D'**ITALIEN** GRATUITS

L'Administration communale a décidé de reconduire l'organisation des cours d'italien gratuits à l'école de la Ruelle Al'Tache, sous réserve d'obtenir le nombre suffisant d'inscription (8 par groupe).

Les inscriptions peuvent se faire, dès à présent, via le site du bureau scolaire de l'Ambassade d'Italie: www.ufficioscolasticobruxelles.eu. L'horaire définitif sera fixé par le professeur en charge en fonction du nombre d'élèves par niveau.

- Le mercredi de 13h30 à 17h pour les élèves de 3ème maternelle à la 6ème primaire.
- Le samedi de 10h à 12h pour les adultes et adolescents.

Nous vous rappelons que **ces cours** s'adressent gratuitement aux enfants âgés de 5 à 15 ans (ressortissant italien ou non-ressortissant) grâce à une convention signée entre le gouvernement italien et la communauté française, portant sur un projet d'ouverture à la langue et à la culture italienne. Les cours sont aussi accessibles aux adultes et aux adolescents à partir de 16 ans moyennant une participation annuelle. Les cours pour adultes se donneront le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Les enfants devront être amenés et repris par leurs parents, ils ne seront plus sous la responsabilité du professeur dès la fin des cours. Aucune garderie ne sera assurée ni avant, ni après les cours.

ILS SONT ARRIVÉS

EN MAI (SUITE).

Tilian ISITE, né le 11 mai, chez Christelle Coppin et Eric Isite

ETAT CIVIL

Célestin GAILLY, né le 12 mai, chez Melanie van Lijsebetten et Laurent

Owen TROOSTERS, né le 15 mai, chez Jessica van Agtmael et David Troosters



Lucie GOOSSENS. née le 18 mai, chez Nelle Thyssen et Gérôme Goossens

Matisse VANDERSTRAETEN, né le 27 mai, chez Mitali Pillen et Nicolas Vanderstraeten



Glory ASSENE ASSENE, née le 30 mai, chez Nadège Ongbalangwé Kendek et Collins Assene Assene

EN JUIN.

Rayan DOUAY, né le 13 juin, chez Laurence Cooremans et Jawad Douay

Mellina TALHAOUI, née le 15 juin, chez Kelly Renard et Rachid Talhaoui

Théo et Louis RASQUIN, nés le 19 juin, chez Delphine Denblinden et Simon Rasquin

Louis NOTTE, né le 24 juin, chez Suzanne Huisamen et Thomas Notté

Nilay AIT DAHMANE, née le 25 juin, chez Fatma Cherfa et Idir Ait Dahmane

Elora, Antonio et Roberto REBELO LOPES, nés le 29 juin, chez Melina Sanchez Delgado et Pierre-Anthony Rebelo

EN JUILLET,

Roméo MODEST, né le 1er juillet, chez Mélissa Zonnedda et Edward Modest

Lucie PLASMAN, née le 2 juillet, chez Jennifer Plasman

Liam VAN DE CATSEYN, né le 4 juillet, chez Léna Dewil et Emery Van de Catseyn

Jill MALDAGUE, née le 12 juillet, chez Elodie Maertens et Basile Maldague

Adrien HARDY-ROBERT, né le 14 juillet, chez Allison Hardy et Basile-Dominique Robert

Alya et Ilyana AZEVEDO HENDRICKX,

nées le 17 juillet, chez Linsday Hendrickx et Tiago Azevedo

Loan DEVOS, né le 18 juillet, chez Audrey Billiet et Duncan Devos

Valentino DI FIORE, né le 18 juillet, chez Laure-Anne Hendrickx et Massimo Di Fiore

NOVEMBRE (SUITE)

D11 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole – Et petit élevage de Rebecq | À l'Ancienne Gare Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

15 20h

CONTE « L'ENFANT ET LE PRISONNIER »

De et par Magali Mineur Dans le cadre du 100ème anniversaire De l'Armistice 14-18 Au Moulin d'Arenberg | PAF : 8 € Infos: CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

V 16 16h30-20h

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge A l'Ancienne Gare de Rebecq

\$17 18h D18 12h

KERMESSE AUX MOULES DU PS REBECQ

À la Salle communale de Quenast

SOUPER CHICONS AU GRATIN

Organisé par le CPAS de Rebec A la Résidence d'Arenberg (1 rue Dr Colson)

Ma 20 9h-12h

ATELIER PÂTISSERIE DU CCCA

À la Salle communale de Quenast « Tarte au flan – Tarte sablée chocolat/ banane » PAF : 10 € Infos et inscription: 067/67.01.84 ou 0479/35.07.34

Me 21 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

Les meilleurs extraits du 21ème Gala du Photo Club de Rebeca. A l'Ancienne Gare | Entrée et goûter offerts

ILS SE SONT MARIÉS

EN MAI.

Le 4, Sophie Konsdorff et Taylan Karasu Le 19, Anaël Molinaro et Jérémy Heymans Le 26, Carine De Groot et David Deraet Le 26, Isabelle Waleckx et Didier Verheyden Le 26, Audrey Lins et Maxime Vancoppenolle

EN JUIN,

Le 1er, Adeline Dressen et Arnaud Dessy Le 2, Audrey De Graef et Julien Moreau Le 9, Patricia Duprez et Jean-Christophe Cools Le 23, Barbara Bazzo et Vincent Clinckart Le 30, Nancy Dethoor et Luc Libert

EN JUILLET.

Le 7, Edith Mommaerts et Benoît Carion Le 28, Florence Pelsmakers et Cedric Renard Le 28. Estelle De Mil et Amedeo Albanese

EN AOÛT.

Le 11, Valérie Philippart et Vincent Lechene Le 11, Léna Dewil et Emery Van de Catseyn Le 14, Cinthia Torrico Estrada et Michael Pareo

ILS NOUS ONT QUITTÉS

EN MAI.

Jean Plant, Patrick Coulange, Evelina Leduc, Arlette Gillissen, Rosine Jasmin, Giorgio Venturelli, Marie-Jeanne Duponchel, Germaine Colin

EN JUIN,

Roger Vallois, Paul Grard, Edith Durieux, Micheline Geeraert, René Onan, Yvon Godart, Jean-Claude Backaert, Eric Van der Haeghen

EN JUILLET.

Maria Quetstroey, Virgile Van Ongevalle, Jean Gilot, Marius Favaro-Lefebvre, Pierre Bouchat, Micheline Lepers

EN AOÛT.

Frans Van Malderen, Jean-Pierre Croquet

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

PRÉSENCE SPORA-DIQUE POSSIBLE DU **LOUP EN WALLONIE** :

Mi 2016, le Service Public de Wallonie (Environnement) a mis en place le **Réseau loup** afin d'appréhender avec un maximum de sérénité et de compétences le retour du loup en Wallonie (voire du lynx bien que pour ce dernier, un retour naturel est peu probable). Soyons attentifs à communiquer immédiatement au réseau loup toute observation suspecte ainsi que les lieux où des chiens loup sont vus en liberté hors de contrôle de leur maître de manière à pouvoir documenter cette source majeure de confusion. Pour en savoir plus (bilan du suivi, procédure d'indemnisation) ou contacter le Réseau loup : www.reseauloup.be



APPEL AUX DONS POUR NOTRE NOËL SOLIDAIRE

Bien que les esprits ne soient pas encore aux fêtes de fin d'année, la préparation de notre deuxième édition du 'Noël Solidaire' commence cependant déjà. Nous avons besoin de vos dons et de votre aide pour des tâches diverses : préparation de la salle, chauffeur de navette, service au bar et en salle, préparation en cuisine... Toutes les aides sont les bienvenues : bénévoles, ou en espèces sonnantes et trébuchantes puisque la somme récoltée nous permettra de financer les repas et les animations.

Pour faire un don: le numéro de compte est BE91 091000897176 au nom du CPAS de Rebecq. (Indiquez comme communication: Noël solidaire)

Si vous êtes prêts à participer à l'organisation de cette soirée, veuillez contacter Delphine Vecchiato du service PCS (Plan de cohésion sociale). Contact:delphine.vecchiato@commune-rebecq.be

JOURNÉE DE LA PAIX — POUR UN MONDE SANS ARME NUCLÉAIRE



Sculpture de Saint George et du dragon. Le dragon est composé de fragments de missiles nucléaires soviétiques SS-20 et de missiles nucléaires Pershing américains. Photo ONU/Milton Grant

Le 21 septembre est la « journée internationale de la paix », décrétée par les Nations Unies afin d'encourager toutes les initiatives qui veulent promouvoir les idéaux de paix. Dans la perspective de cette journée, un ensemble d'associations ont contacté les 589 communes de Belgique pour leur proposer de hisser le drapeau de la paix sur les bâtiments officiels la semaine du 21 septembre afin de rejoindre symboliquement l'appel international pour un monde débarrassé de l'arme nucléaire. Notre commune a saisi cette opportunité de rappeler son attachement à la paix et au désarmement et a hissé le drapeau de la paix sur la Maison communale le 21 septembre dernier.

Pourquoi les armes nucléaires ?

Au mois d'août dernier, nous commémorions les 73 ans des bombardements atomiques sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Deux bombes qui firent 237.062 victimes1 et dont les conséquences, notamment en matière de santé, subsistent encore actuellement. Après cette expérience traumatisante, le monde ne s'est malheureusement pas détourné de ces armes de destruction massive. Aujourd'hui en effet, neuf pays possèdent environ 15.000 têtes nucléaires, dont la grande majorité sont plusieurs fois plus puissantes que les bombes qui ont détruit les deux villes japonaises en 1945. Les États-Unis et la Russie, de loin les plus gros détenteurs d'armes atomiques au monde, maintiennent près de 1800 ogives en état d'alerte permanente, prêtes à être lancées en quelques minutes. Une seule de ces bombes nucléaires, si elle explose dans une grande ville, pourrait tuer des millions de personnes, entraînant des effets qui persisteraient pendant des décennies. Si les armes nucléaires subsistent, le risque courra toujours de voir d'autres pays vouloir l'acquérir. La seule garantie pour éviter cette prolifération (et l'utilisation) de la bombe atomique est de les éliminer toutes.

Un nouveau Traité d'interdiction des armes nucléaires

C'est dans cette perspective que des négociations multilatérales ont eu lieu à New York durant deux ans. Celles-ci ont abouti le 7 juillet 2017 à un Traité qui interdit sans équivoque les armes nucléaires. 122 pays ont approuvé le texte final. Le Traité a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017. Depuis lors, plus de 60 pays ont signé le Traité, et le processus de ratification a pour certains déjà commencé. Dès que 50 pays auront ratifié cette Convention, elle entrera en vigueur. Ce n'est pas moins qu'une étape historique! Pour la première fois depuis les bombardements atomiques contre Hiroshima et Nagasaki, un Traité interdisant universellement la production, la possession, le financement, le transfert et l'utilisation d'armes nucléaires a été adopté. La campagne internationale ICAN (« campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires ») qui est à l'initiative de ce processus, s'est vue décerner le prix Nobel de la Paix l'année dernière. La Belgique n'a pas pris part aux négociations et n'a pas (encore) signé le Traité de l'ONU. En hissant le drapeau de la paix dans notre Commune, nous rejoignons et renforçons le message adressé au gouvernement fédéral pour que la Belgique signe ce Traité et participe activement au travail pour un monde sans arme nucléaire.



Edito

En 2011, à l'occasion de l'inauguration du Mémorial « Lancaster », nous avions organisé l'exposition « Devoir de Mémoire et Mémoire du Devoir ». C'est ce même incontournable et essentiel devoir de mémoire, surtout à notre époque où les extrémismes de tous bords se ravivent malheureusement en Europe, qui a amené notre équipe à consacrer tout le mois de novembre à la commémoration du 100ème anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

6 activités au programme, une exposition didactique crée par nos soins, un exceptionnel spectacle professionnel, une création d'Art'Senn'ic, une soirée conte, un Ciné Junior et même un thé dansant quinquette seront au programme. Le projet a été mis en place grâce la collaboration du Rewisbique, de la FNC Rebecq, de Conte et littérature en Brabant wallon, de Gilbert Hautenauve et de Jacques Sterck que nous tenons à remercier chaleureusement.

Nous comptons particulièrement sur les familles, sur les échanges intergénérationnels, pour que ces activités rencontrent le meilleur succès possible et que la transmission humaniste se poursuive.

Outre ce projet plus que complet, soulignons que le Photo Club Rebecq vous présentera son 22ème Gala, que nos traditionnelles lumerottes seront une nouvelle fois creusées et que, vu le plaisir qu'ils semblent donner, les Karaokés Ladie's Night se poursuivent en ce second semestre ...

Le plaisir, cette notion qu'on a tendance à oublier en matière de culture et pourtant si essentielle ... Nous vous en souhaitons énormément grâce à nos activités ...



EXPOSITION



La Première Guerre mondiale: Causes, contexte et conséquences

Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18

> Du 19.10 (vernissage 19h30) au 25.11 Moulin d'Arenberg. Entrée

Notre équipe d'animation, aidée du Rewisbique, de Jacques Sterck, et de particuliers, a monté cette exposition qui se voudra avant tout pédagogique entretenant le devoir de mémoire.

CINE JUNIOR

Ferdinand

> 24.10, 14h30 Salle communale de Quenast, PAF 2€



THE DANSANT

Franco et Freddy

> 25.10, 13h30 - Salle communale de Quenast, PAF 4€,

Rarte et café compris



DIVERTISSEMENT

Karaoke ladie's night



> 25.10, 20h à 23h - Salle communale de Quenast, entrée gratuite

Vu la satisfaction et la demande des participantes lors des deux premières soirées pendant la Coupe du monde, le Centre culturel a décidé de poursuivre en programmant de nouvelles dates au second semestre. Le même concept, des Ladie's night karaoke où mesdames (et toujours exclusivement mesdames) vous pourrez venir vous amuser entre amies en dégustant un spritz. Fin des soirées à 23h ...

JEUNE PUBLIC

Atelier Lumerottes

> 30.10, de 13h à 17h -Salle communale de Quenast, PAF: 5€/ enfant - betterave, goûter et projection inclus.



PHOTO



Gala du Photo Club Rebecquois

> 27.10, 20h - Salle communale de Quenast, entrée libre

20 courts métrages photographiques qui vous feront voyager près de chez vous, ... au bout du monde, ou illustrant une chanson, ... une histoire.



THEATRE

« Le Verfügbar aux Enfers une Opérette à Ravensbrück »

> 09.11, 20h Salle communale de Quenast, PAF: 15€, RESERVATIONS SOUHAITEES, places numérotées

Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18

21 octobre 1943 : Germaine Tillion est déportée à Ravensbrück pour acte de résistance.

Octobre 1944 : dans une ultime tentative de redonner, par le rire, espoir et courage à ses camarades, elle écrit une opérette sans concession qui décrit les conditions de vie des déportées.

Dans une volonté de transmission de cet élan de Résistance, Les Souffleuses de Chaos créent, pour la première fois en Belgique, cette opérette satirique. Sur scène, quatre comédiennes chantent et dansent pour défier la mort et la barbarie. Entre musique, théâtre et marionnettes, ce spectacle pluridisciplinaire confronte l'industrie de mort des systèmes concentrationnaires à une énergie de vie et de poésie résolument actuelle. Texte écrit en déportation par Germaine Tillion (entrée au Panthéon en 2015) Mise en scène : Marion Pillé ; assistanat à la mise en scène : Noémi Knecht; interprétation: Sophie Maréchal, Marion Nguyen Thé, Marie Simonet et Tiphaine van der Haegen; musique: Simon Besème Le spectacle a reçu le Label d'utilité publique par le Service Public Francophone Bruxellois

CONTE

« L'enfant et le prisonnier »

de et par Magali Mineur



> 15.11, 20h – Moulin d'Arenberg, PAF: 8€

Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18 et en collaboration avec en collaboration avec Conte et Littérature en Brabant wallon

Ouand on est un homme, on ne pleure pas. Quand on est un homme, on apprend à faire la guerre mais on ne passe pas son temps à lire, ni à jouer. On apprend à devenir un homme, un vrai... C'est ce que dit le père à l'enfant, c'est ce que l'enfant ne voudra pas entendre. Le prisonnier mystérieux, lui, connaît des histoires, et il joue avec l'enfant ... Alors un jour, l'enfant lui rend sa liberté au risque de voir la colère de son père grandir comme un orage dans la nuit ... Un spectacle original à partir de la tradition populaire française, où il est question de relation père, fils, du rapport à l'autorité, à la violence de la guerre, à la liberté.

CINE JUNIOR

Adama

> 28.11, 14h30 – Salle communale de Quenast, PAF 2€



Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18

Adama, 12 ans, vit dans un village isolé d'Afrique de l'Ouest. Au-delà des falaises, s'étend le Monde des Souffles. Là où règnent les Nassaras. Une nuit, Samba, son frère aîné, disparaît. Adama, bravant l'interdit des anciens, décide de partir à sa recherche. Il entame, avec la détermination sans faille d'un enfant devenant homme, une quête qui va le mener au-delà des mers, au Nord, jusqu'aux lignes de front de la première guerre mondiale. Nous sommes en 1916.

THEATRE

« On les a retrouvés »

de Mathieu Deleu et Audrey Meneghello, création par Art'Senn'ic



> 23 et 24, 20h; 25.11, 15h – Salle communale de Quenast, 10€. RESER-VATIONS SOUHAITEES, places numérotées Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18

Janvier 1945, au cœur d'un bois de rase campagne, 3 soldats courageux sont une dernière fois, envoyés en éclaireurs durant la deuxième guerre mondiale. Durant cette mission, ils vont se remémorer des souvenirs, des faits historiques de la première ... Entre les imprévus, les rencontres improbables, les souvenirs, les Allemands, nos 3 amis vont se retrouver face à des choix difficiles. C'est leur dernière mission, une mission comme une autre et pourtant ...

THE DANSANT

Guinguette 14-18 avec les Blues Boys

> 29.11, 13h30 - Salle communale de Quenast, PAF 4€

Tarte et café compris

Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18

Nous serions reconnaissants aux participants de se plonger par leurs vêtements dans l'époque ...



AGENDA

SEPTEMBRE

V 28 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Du Photos Club Rebecquois A l'Ancienne Gare

Infos: 02/395.66.97 - 0479/65.95.94

S 29 de 10h à 16h

FETE DE LA POMME

Organisée par le service Environnement et le PCDN - À l'Espace du Petit Moulin Activités gratuites - Pressage de pommes & stérilisation du jus : réservé aux Rebecquois et sur inscription uniquement Ateliers, dégustations, animations

S 29 18h30 D 30 12h

REPAS D'AUTOMNE

Organisé par l'Union À la Salle communale de Quenast

OCTOBRE

18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Du Cercle Philatélique Rebecquois À l'Ancienne Gare | Entrée gratuite Infos: 0487/674.296

J 04

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA | À l'Ancienne Gare

S 06 | D 07

SOUPER CRECHE

Souper traditionnel de la Crèche Sœurs Lucrèce & Louisa À la salle communale de Wisbecq | Infos : 0471/02.72.55

S 06 | D 07 19h

BUFFET DELICES DE LA MER

Organisé par le MR Rebecq À la Salle communale de Quenast

D 07 10h-17h

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

« Le pain au levain » Une organisation de l'asbl « Un Dimanche à la

Campagne » Au 3 chemin Hurtebize Sur réservation : 0478/18.22.28 ou bonjour@un-dimanche-a-la-campagne.bio

V 12 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Du Photos Club Rebecquois A l'Ancienne Gare de Rebecq Infos: 02/395.66.97 – 0479/65.95.94

S 13 18h30

FESTIVAL DE MUSIQUE

De la Royale Harmonie Communale de Rebecq À la Salle communale de Quenast Infos : 0477/942.950

S 13 | D 14

GRAN FET POU YO

Repas créole avec soirée en faveur d'un orphelinat en Haïti « Enfant haïtien ton frère » À la Salle communale de Wisbecq Infos : 0477/66.91.88

D 14

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

D 14 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole Et petit élevage de Rebecq À l'Ancienne Gare Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 17 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

Jaures, pèlerin de la Paix par Robert Haulotte. A l'Ancienne Gare | Entrée et goûter offerts

V 19

REUNION UNION DES APICULTEURS

À l'Ancienne Gare

V19 dès 18h30 S20 dès 18h30 D21 dès 11h30

WEEK-END GASTRONOMIQUE

(moules, gibier et vol-au-vent) Organisé par Omnisport Bierghes À la Salle communale de Wisbecq

Du V 19/10 au D 25/11

EXPOSITION « LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE :

Causes, contexte et conséquences »
Exposition pédagogique entretenant le
Devoir de mémoire – Dans le cadre du
100ème anniversaire de L'Armistice 14-18
En collaboration avec le Rewisbique, Jacques
Sterck et de particuliers | Au Moulin d'Arenberg
Entrée libre | Vernissage V 19/10 à 19h30
Infos: CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

Ma 23 9h-12h

ATELIER PÂTISSERIE ORGANISÉ PAR LE CCCA

À la Salle communale de Quenast « Flan limbourgeois – Gaufres de Liège » PAF : 10 € Infos et inscription : 067/67.01.84 ou 0479/35.07.34

S 27 20h

GALA PHOTOS

Du Photos Club Rebecquois À la Salle communale de Quenast Infos : 02/395.66.97 - 0479/65.95.94 Ou keppens.charly@skynet.be

Ma 30° de 13h à 17h

ATELIER LUMEROTTES

À la Salle communale de Quenast Pour enfants de 6 à 12 ans, parents admis Groupe de maximum 30 enfants Atelier de 13h à 15h15, goûter et projection d'un dessin animé qui fait peur à 15h30 PAF : 5 € /enfant (betterave, goûter et projection inclus)

Infos: CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

NOVEMBRE

D 04 11h-17h

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

« La lacto-fermentation, les conserves naturelles et les vins de fruit ». Une organisation de l'asbl « Un Dimanche à la Campagne », Nature & Progrès Locale des Collines et Le Clos Mont Plaisir | Au 3 chemin Hurtebize Sur réservation : 0478/18.22.28 ou bonjour@un-dimanche-a-la-campagne.bio

L 05 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Du Cercle Philatélique Rebecquois À l'Ancienne Gare | Entrée gratuite Infos: 0487/674.296

J 08

ATELIER JEUX DU CCCA

À l'Ancienne Gare

V 09 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Du Photos Club Rebecquois A l'Ancienne Gare de Rebecq Infos : 02/395.66.97 – 0479/65.95.94

V 09 20h

THEÂTRE« LE VERFÜGBAR AUX ENFERS – UNE OPÉRETTE À RAVENSBRÜCK »

Pour le 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18 À la salle communale de Quenast PAF : 15€ - réservations souhaitées – Places numérotées Infos : CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

V 09 15h30

ARRIVEE DE LA FLAMME DU SOUVENIR

Sur la Grand Place de Quenast



CORTEGE COMMEMORATIF

Départ à l'issue de la messe en l'Eglise St Géry Grand Place

D 11 12h30 à 18h00

BANQUET FNC

Dîner annuel des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre – Organisé par la FNC section Rebecq-Quenast À la Salle communale de Quenast

Suite de l'agenda page 19

Le prochain «Rebecq à la Une» sortira en **Novembre 2018**.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le

15 octobre à sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebeca

Graphisme: www.atdesign.be **Rédaction**: Sarah Berti